



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON
M.R.C. ARTHABASKA

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton, tenue à la salle du Conseil, sise au 17 route 122 à Sainte-Clotilde-de-Horton, le 19 juillet 2021, à 19h50, sous la présidence de monsieur Patrice Pinard, maire suppléant.

À laquelle sont présents :

Yanick Blier	Conseiller siège n° 2
Michel Bernier	Conseiller siège n° 3
Julie Ricard	Conseillère siège n° 4
Nathalie Talbot	Conseillère siège n° 5
Steve Therion	Conseiller siège n° 6

Formant quorum.

Et Caroline Dionne, secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière Caroline Dionne a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi. De ce fait, étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation tel que signifié par le secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

21-0725

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Départ de la directrice générale et ouverture de poste
- Nomination d'un Maire suppléant
- Mandat de négociation pour l'acquisition d'un bâtiment
- Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Michel Bernier et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que lu et rédigé

21-0726

3. DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET OUVERTURE DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale quittera ses fonctions le 9 août 2021;

CONSIDÉRANT l'urgence de trouver une personne pour assumer les fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Michel Bernier et résolu :

QUE le conseil procède rapidement à l'affichage du poste jusqu'au 3 août 2021

QUE soit mandatée madame Christine Bibeau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, pour assumer les fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim jusqu'à la nomination d'une nouvelle direction générale, à partir du 9 août ;

QUE soient appliquées les mêmes conditions salariales afférentes au contrat de travail de madame Caroline Dionne en faveur de madame Bibeau durant cette transition ;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0727

4. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 116 du Code municipal du Québec, chapitre C-27.1, stipulant que le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant ;

CONSIDÉRANT la résolution 17-1106 qui nommait le conseiller Patrice Pinard comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT la démission du Maire Simon Boucher le 19 juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Therion, appuyé par Julie Ricard et résolu :

QUE soit nommé Monsieur Yanick Blier à titre de maire suppléant

QUE Monsieur Yanick Blier est autorisé à remplir les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ainsi qu'à représenter la municipalité au Conseil des maires de la MRC d'Arthabaska et au service incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

21-0728

5. MANDAT DE NÉGOCIATION POUR ACQUISITION D'UN BÂTIMENT

Julie Ricard se retire des délibérations, soulignant des intérêts.

CONSIDÉRANT les divers projets de développement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un bâtiment pour poursuivre les projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Bernier, appuyé par Steve Therion et résolu :

QUE le Conseil mandate Yanick Blier, Patrice Pinard, Nathalie Talbot et Christine Bibeau pour la négociation de l'acquisition d'un bâtiment tel que convenu lors du Conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20 h 15.

Patrice Pinard, Maire suppléant
Président

Caroline Dionne, Secrétaire-
trésorière
Secrétaire d'assemblée